

Errata à document DM2.1

Note au lecteur

**En référence à la correspondance ci-annexée, veuillez noter
que le document DM2.1 est repris sous la codification DM18**



Par courriel et par courrier

Saint-Jérôme, le 22 décembre 2008

Monsieur Joseph Zayed
Président
Commission du BAPE sur le projet d'agrandissement du LET de Ste-Sophie
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Présentation du mémoire des CRE sur le projet

Monsieur le Président,

On m'informe que, lors de la présentation du mémoire conjoint des CRE de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides, mercredi, le 17 décembre dernier, monsieur Martin Drapeau est intervenu sur le dossier en titre.

Je tiens à vous faire savoir que monsieur Drapeau, membre du conseil d'administration du CRE des Laurentides, n'avait pas le mandat d'intervenir, au nom de notre organisme, lors de la présentation du mémoire. Ses commentaires et propositions ont été faits à titre personnel et ne reflètent pas les positions de notre organisme, ni celles des autres CRE signataires du mémoire.

En vous priant d'accepter mes excuses, je vous souhaite, ainsi qu'à votre équipe, de joyeuses Fêtes.

Le président du Conseil,

Jacques Ruelland

c.c. M. Denis Plante, président du CRE de Montréal
M. André Porlier, directeur général du CRE de Montréal
Mme Coralie Deny, chargée de projet au CRE de Montréal
M. Normand Legault, président du CRE de Laval
M. Guy Garand, directeur général du CRE de Laval
M. Francis Bergeron, président du CRE de Lanaudière
M. Gilles Côté, directeur général du CRE de Lanaudière
M. Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ
Mme Anne Léger, directrice générale du CRE des Laurentides